



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA  
MAINTENANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE  
DU LOGICIEL OBS MANAGER**

**DÉCISION N° DM-22-197  
EN DATE DU 25 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance et l'assistance technique du logiciel OBS MANAGER (anciennement CAPT'IMMAT) pour la vidéo-verbalisation;

CONSIDÉRANT qu'après étude, la proposition technique et financière de la société AVM Intégration répond au besoin exprimé et présente un coût avantageux ;

## D É C I D E

DE SIGNER avec la société AVM Intégration – 104 Quai Jacques Bourgoin – 91100 CORBEIL-ESSONNES, représentée par Monsieur Stéphane PETITJEAN, en qualité de Gérant, un marché relatif à la maintenance et l'assistance du logiciel OBS Manager.

La validité de ce marché est à compter de sa date de notification et se termine au 31 décembre 2022. Ce marché est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 3 400.00 € HT
- Le montant maximal de prestations complémentaires est fixé à 10 000.00 € HT

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220525-lmc1H9724H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2022 Date de Publication : 25/05/2022
---

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220525-lmc1H9724H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 25/05/2022  
Date de Publication : 25/05/2022